



**PRESENTATION**

**DE**

**L'ASSOCIATION LEDA "LES ESPACES D'AVENIRS"**



---

**LEDA** ■ **Siège social : Domaine des Frileuses** ■ **41150 CHAUMONT SUR LOIRE** ■ **Tél : (02) 54 51 27 27**

Association Loi 1901 ■ Préfecture de Blois n° 3842 ■ J.O. 14/12/78 – 24/06/92

## SOMMAIRE

<b>AVANT PROPOS.....</b>	<b>page 3</b>
<b>SON HISTOIRE ET L'HISTOIRE DE SES REALISATIONS.....</b>	<b>page 4</b>
<b>SES PROJETS EN COURS.....</b>	<b>page 8</b>
<b>SES CONVICTIONS.....</b>	<b>page 9</b>
<b>SES PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE.....</b>	<b>page 10</b>
<b>SON ORGANISATION.....</b>	<b>page 11</b>
<b>LA COMPOSITION DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION.....</b>	<b>page 12</b>

## AVANT PROPOS

*Fortement ancrée dans les champs du sanitaire, du social et du médico-social comme dans celui de l'économie sociale et solidaire, l'Association LEDA " Les Espaces D'avenirs" s'adresse d'abord aux jeunes et moins jeunes, dont la situation de précarité, d'exclusion ou de marginalisation en raison de leur handicap, de leur maladie, de leur dépendance, de leur grand âge, de leur inadaptation ou de leurs difficultés sociales, tend à les reléguer hors du monde apaisé.*

*Association gestionnaire, elle conduit actuellement, en autres développements, la destinée de deux plates-formes d'interventions sociales :*

- le Domaine des Frileuses, réunissant à Chaumont-sur-Loire (41150) une Maison d'Enfants à Caractère Social, un Lycée Agricole et un Centre Equestre ouvert au public pour permettre à des jeunes filles et jeunes gens d'accéder à une formation professionnelle et une insertion sociale réussies ;*
- le Domaine de Saint-Gilles à Pontlevoy (41400) dont Le Centre d'Aide par le Travail, le Foyer d'Hébergement et le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale proposent aux adultes handicapés mentaux ou psychiques un travail et une intégration sociale en relation étroite et dynamique avec le monde rural.*

*Ce joli mot "avenir" que l'Association LEDA " Les Espaces D'Avenirs" s'est choisi, symbolise une ambition, celle de rechercher avec l'ensemble de ses acteurs, usagers, professionnels et administrateurs avec tout ce qui peut influencer leur situation future, en autant de promesses messagères de postérités individuelles et collectives.*

*Ainsi, à l'Association LEDA " Les Espaces D'Avenirs", l'avenir s'énonce au pluriel et s'écrit avec un "S" !*

*Crée depuis 1978, notre association réunit aujourd'hui non seulement des professionnels aguerris des champs social et médico-social, salariés, bénévoles et administrateurs, mais aussi de multiples acteurs aux compétences avérées venant d'horizons divers (médecin-biologiste en secteur hospitalier, chef d'entreprise dans le secteur des assurances, ancien commissaire aux comptes, ....).*

*Sous l'égide des hautes valeurs de l'humanisme issues des droits de l'homme, de la solidarité active et sous les auspices de l'esprit républicain, leurs travaux comme leurs réflexions participent en convivialité et en responsabilité, pleine et entière, à la gestion, au développement d'une organisation entrepreneuriale et sociale dont la maturité ne cherche plus aujourd'hui qu'à s'épanouir.*

*Ainsi à l'Association LEDA " Les Espaces D'Avenirs", se fabrique cette intelligence collective nécessaire pour retrouver parmi la complexité des environnements, le chemin d'un accompagnement solidaire et citoyen de celles et ceux qu'elle accueille pour un temps ou pour une vie.*

*A Chaumont-sur-Loire, en août 2012.*

## **SON HISTOIRE ET L'HISTOIRE DE SES REALISATIONS**

**En 1982**, est créé l'Association LEDA "Les Enfants d'Abord", à Saint-Maur-des-Fossés (Val de Marne). Cette association d'aide aux enfants et adolescents polyhandicapés et épileptiques regroupe des familles de jeunes malades, des professionnels de l'éducation spécialisée, de la médecine, de la psychologie et des sympathisants.

Elle se donne pour but "*d'établir une communication entre les personnes concernées, de favoriser la réflexion sur les problèmes rencontrés et de promouvoir les actions agrémentant l'accueil et les loisirs de jeunes accueillis au Centre Spécialisé de Saint-Maur-des-Fossés*".

Parmi les premières organisations en France elle a eu pour vocation essentielle de rompre l'isolement des acteurs, engendré par de fortes représentations institutionnelles, des concepts psychologiques ou psychanalytiques mal interprétés ou mal assumés, versant vers trop de culpabilisation des familles.

**En 1988, LEDA se voit confier la gestion de l'ANARRSHITE- Association Nationale d'Aide à la Réadaptation et à la Réinsertion des Handicapés et inadaptés sociaux par le Travail et l'Equitation -, créée en 1978 et implantée au Domaine des Frileuse à Chaumont-sur-Loire (Loir et Cher).**

Le nouveau Conseil d'Administration embauche un professionnel de l'art équestre et un professionnel du champ social et médico-social qui deviendra et restera directeur durant les dix premières années de cette nouvelle vie du Domaine des Frileuses. Abandonnant leur première idée de réalisation d'un Centre d'Aide par le Travail (les CAT seront appelés plus tard ESAT, Etablissement et Service d'Aide par le Travail), les administrateurs répondent aux sollicitations de leurs professionnels pour venir en aide aux huit jeunes en grandes difficultés sociales, qui se trouvaient présents lors de leur prise de fonction.

Ainsi, se met rapidement en place une structure accueillant des adolescents et des jeunes adultes en grandes difficultés sociales et scolaires. Le Conseil d'Administration fait alors reconnaître **en 1989** par les Pouvoirs Publics locaux, les activités de l'établissement qui proposent aux jeunes une aide socio-éducative et une insertion professionnelle.

Le Domaine des Frileuses offre ainsi un hébergement avec un accompagnement socio-éducatif de moyen et long séjour en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) pour 15 jeunes, et une formation professionnelle aux métiers du cheval en Centre de Formation Professionnel Agricole (CFPA) ayant statut de Lycée Professionnel Agricole Privé sous contrat (35 places).

Les jeunes accueillis au sein de l'établissement participent au fonctionnement du Centre Equestre Hippocrène qui ouvre ses portes à tous publics, du propriétaire au cavalier sans équidé, débutant ou confirmé.

**En 1990**, après une première tranche de travaux de restructuration, l'extension du bâti du Domaine des Frileuses permet d'accueillir en chambres collectives de trois lits, 25 jeunes âgés de 16 à 21 ans en rupture sociale, familiale et scolaire.

**En 1991**, la réussite au CAP de palefrenier-soigneur concrétise la valeur de l'accompagnement socio-éducatif et de la formation professionnelle dispensés par la Maison d'Enfants à Caractère Social et le Centre de Formation Professionnelle.

Ce dernier est alors agrée comme Lycée Professionnel Privé d'Enseignement Agricole, par convention avec le Ministère de l'Agriculture pour 35 places permettant aux 30 jeunes de la MECS et à 5 autres jeunes externes présentés par les différents acteurs institutionnels locaux ou bien encore par les familles qui en font la demande, de poursuivre une formation professionnelle de soigneur d'équidés.

**En 1992**, l'accompagnement socio-éducatif de la MECS du Domaine des Frileuses se réorganise en proposant une section de pré-autonomie en appartements extérieurs pour les jeunes filles et jeunes gens en fin de parcours de formation professionnelle.

***En 1992, au cours d'une Assemblée Générale Extraordinaire, Les Enfants D'Abord s'épanouissent vers " Les Espaces D'Avenirs ", nouvelle appellation de l'Association ANARRSHITE avec une nouvelle mission qui doit « concourir au développement individuel et collectif tant éducatif que social, culturel et économique des enfants, des adolescents et adultes en situation de précarité, d'exclusion ou de marginalisation en raison de leur handicap, de leur maladie, de leur inadaptation ou de leurs difficultés sociales »***

**En 1993**, le Domaine des Frileuses accueille l'organisation d'examen du CAP de palefrenier-soigneur pour toute la Région Centre.

**En 1993**, L'Association LEDA "Les Espaces D'Avenirs", poursuivant toujours son projet de centre d'Aide par le Travail, acquiert Le Domaine de Saint-Gilles à Pontlevoy (Loir et Cher).

**En 1994**, sur le site du Domaine de Saint-Gilles, l'Association ouvre un Centre d'Aide par le Travail (CAT) pour recevoir 35 travailleurs handicapés mentaux produisant et transformant des plantes aromatiques et médicinales en culture biologique.

**En 1995**, sur le Domaine de Saint-Gilles, un foyer d'hébergement pour 18 des 35 travailleurs du CAT, est construit et inauguré.

**En 1997**, la MECS du Domaine des Frileuses obtient l'autorisation de porter sa capacité de 25 à 30 jeunes et à restructurer son unité d'accueil et d'hébergement en chambres individuelles.

**En 1998**, dans le cadre du programme " Youthstart " du Fonds Social Européen (FSE), LEDA s'engage avec des partenaires Allemand, Italien, Espagnol et Irlandais dans la mise en œuvre du projet " FORTOURS " : projet de coopération européenne en matière de développement de l'économie sociale, de la formation et de l'emploi dans les métiers du tourisme. " *L'objectif prioritaire du projet étant de prévenir l'exclusion sociale de jeunes par la formation et la qualification* ".

**En octobre 1998**, LEDA participe à la transformation de l'association "HIPPOCRENE", - gestionnaire du Centre Equestre du Domaine des Frileuses - qui devient l'Association pour le Développement de l'Economie Solidaire par le Tourisme et l'Equitation, ayant pour sigle "ADESTE -Les Espaces D'Avenirs-".

**En septembre 1999**, la seconde restructuration des locaux au Domaine des Frileuses permet d'accueillir sur site, 20 jeunes filles et jeunes gens plus un accueilli temporaire en séjour d'admission (21 chambres), ainsi que dix autres jeunes en pavillons et appartements extérieurs (section de pré-autonomie).

**En 2004 et 2005**, l'ESAT de Saint-Gilles est autorisé à accroître le nombre de travailleurs handicapés qui passe ainsi de 35 à 40 puis 45, et le Foyer d'hébergement voit sa capacité d'accueil augmentée de deux places, passant de 18 à 20 logements individuels.

Cette extension de la capacité d'accueil est accompagnée par d'importants travaux :

- Aménagement du bâtiment principal afin de créer un pôle administratif, des salles de réunions et d'activités ainsi que des bureaux ;
- Construction d'un bâtiment technique qui permet d'offrir un confort accru aux usagers.

**En 2009**, LEDA crée « La Compagnie LEDA productions », compagnie théâtrale et de productions artistiques à destination de publics adultes handicapés mentaux désireux de mettre en scène leurs capacités d'acteurs et de chanteurs. Gérée et animée bénévolement, elle se produit plusieurs fois par an à l'occasion de forums associatifs régionaux. Elle a son siège à Limeil-Brévannes dans le département du Val-de-Marne et bénéficie de l'utilisation gracieuse du Studio-Théâtre Barbara grâce au soutien de la municipalité de cette ville.

**En 2009**, l'Association LEDA « Les Espaces D'Avenirs » poursuit son développement en propre, en présentant un projet de lieu de repos et de remobilisation psycho-sociale, en partenariat avec une association parisienne et le Service de Neuro-Oncologie du Professeur Delattre de l'Hôpital La Pitié-Salpêtrière de Paris 13<sup>e</sup>. Il s'agit d'offrir un lieu de vie temporaire à dix personnes atteintes d'une tumeur cérébrale dans un établissement médico-social, qui leur permette ainsi d'espérer une plus grande stabilisation de la rémission temporaire de leur maladie à partir d'un accueil adapté à leur situation.

**En 2011**, l'Association LEDA « Les Espaces D'Avenirs », après cinq années de patientes négociations reçoit l'autorisation de poursuivre une troisième tranche de travaux au Domaine des Frileuses qui débiteront en août 2011 : créations de 6 studios de pré-autonomie sur le site (19 chambres individuelles plus 2 chambres d'accueil temporaire en deux sections, une section de pré-autonomie de 6 studios, une section d'autonomie renforcée de 5 places en pavillons et appartements extérieurs), création d'une salle de restauration indépendante pour tous, centralisation de la fonction administrative.

Par ailleurs, un dossier de restructuration et de réhabilitation du Centre de Formation Professionnelle Agricole ainsi que du plateau technique sera présenté à la Région Centre.

**En juillet 2012**, avant la fin de l'achèvement des travaux au Domaine des Frileuses, les échanges de l'Association LEDA « Les Espaces D'Avenir » avec la Direction de la Solidarité et de l'Action Sociale du Conseil Général de Loir-et-Cher se concluent sur un consensus : la capacité de la Maison d'Enfants à Caractère Social du Domaine des Frileuses (MECS) sera étendue à 32 places tandis que 2 places supplémentaires, - soit 34 places au total -, seront réservées aux jeunes gens et jeunes filles du département de Loir-et-Cher lorsque leur situation personnelle exigera un séjour de rupture.

### ***Plate-Forme Innovante d'Interventions Médico-Sociales en Région Parisienne.***

La crise économique mais également la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoires) ont profondément bouleversé les champs sanitaires et médico-sociaux. Ainsi le projet de création en Région Parisienne d'un lieu de repos et de remobilisation psycho-sociale se poursuit sous une autre forme, celle d'une plate-forme d'accompagnement médico-social de personnes adultes en situation de handicap en raison des conséquences invalidantes d'une maladie chronique neuro-dégénérative, d'une tumeur cérébrale ou d'un accident cérébral.

Elaboré en 2009 avec l'association parisienne ADMVD (Association pour la Défense du droit du Malade à Vivre Décemment), ce projet présentera une plate-forme innovante regroupant une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de 20 places en hébergement plus 10 places en accueil de jour (CAJ) ainsi qu'un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes handicapés (SAMSAH) de 10 places.

### ***Relation avec l'Association ALJM (Accueil Logement Jeunes Mères).***

L'ALJM gère à Saint-Denis (93200) au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et sous l'agrément d'un home maternel, un service d'accompagnement de 35 familles monoparentales bénéficient dès leur entrée dans ce service, soit d'une place en bail associatif, soit contractuellement d'un logement en bail glissant.

Cette association est en relation avec sept grands bailleurs sociaux et développe actuellement un projet maison collective avec petits appartements individuels afin que ces familles monoparentales soient en mesure de mieux appréhender leur insertion par le logement et le travail, gages d'une meilleure stabilité de la relation mère-enfant.

Le Président de l'Association LEDA « Les Espaces D'Avenir » est membre du bureau de l'ALJM depuis près de vingt années et a demandé à cette dernière que les évolutions de ces deux associations puissent se rapprocher pour mieux affronter l'avenir.

### ***Soutien à l'Association Espoir autisme 94.***

L'Association LEDA « Les Espaces D'Avenir » a apporté en 2011 ses compétences à la création d'une Ecole Maternelle Privée à Villecresnes (94440) pour l'accueil de très jeunes enfants autistes en attendant que le secteur médico-social soutienne techniquement, administrativement et financièrement cette réalisation.

L'innovation, à terme, est la proposition d'une école avec un soutien médico-social et non pas l'expression d'un Institut Médico-Educatif qui rechercherait un soutien scolaire. L'idée est d'intégrer l'apport cognitif des neurosciences afin de combler le retard pris dans l'accompagnement spécifique de ces enfants. En partenariat avec espoir Autisme 94, l'Association LEDA « Les Espaces D'Avenir » en deviendra l'opérateur gestionnaire.



## **SES CONVICTIONS**

De ses fondations sociales, humanistes et solidaires, l'association LEDA "Les Espaces d'Avenirs" affirme sa vocation pour une pédagogie de libération de l'homme et des groupes humains les plus défavorisés.

En cela, elle lutte contre toutes les exclusions.

Cependant, elle choisit la présence et le cheminement auprès de ces populations plutôt que le prêche de ses intentions.

En cela seulement elle est amenée à promouvoir et à gérer des lieux et des actions.

L'association LEDA "Les Espaces d'Avenirs" construit alors des espaces, remodelant le réel, où les devenirs de vivre et d'être soient possibles pour tous, sans exclusive et donc sans exclusion des personnes rencontrées. Pour un temps ou une vie.

La protection ne devant pas conduire à l'enfermement, elle place la personne au cœur de ses dispositifs en lui donnant les moyens d'agir en pleine capacité citoyenne.

En cela elle lutte pour son inclusion dans un monde apaisé des scories de son histoire.

## **SES PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE**

De taille humaine, les réalisations doivent offrir un espace de qualité pour vivre un temps et de se retrouver soi-même avec les autres.

Dans chacune d'entre-elles, c'est l'expérience de la complexité, du social à l'économique qui permet les acquisitions des savoir-faire pour pouvoir s'adapter et s'intégrer.

Les organisations mises en place veillent à la participation citoyenne en liberté de chacun et de tous, en droit comme en devoirs, dans le respect de la personne.

Cette participation s'effectue par des échanges conviviaux, culturels et économiques, permettant ainsi l'ouverture aux environnements afin que chacun et tous puissent y être reconnus.

Cette volonté oblige chaque réalisation d'être en échange permanent avec le territoire d'implantation dans un projet de développement intégré, évitant par là même tout risque d'enfermement des espaces sur eux-mêmes.

Des administrateurs, des professionnels et des bénévoles se responsabilisent, en acquérant ou en recherchant des compétences indispensables pour faire naître et accompagner les projets associatifs humanitaires, solidaires, sociaux ou délégués par les autorités publiques.

## **SON ORGANISATION**

Un bureau de six personnes dont les membres sont désignés par le Conseil d'Administration, assisté éventuellement par des administrateurs et/ou des chargés de mission, assure le suivi de la gestion générale et la concrétisation de projets à venir.

Chaque réalisation est gérée par une équipe pluridisciplinaire appropriée qui élabore sous la responsabilité de son Directeur ou Directrice, un projet d'Espace en conformité selon:

- les convictions de fondement et les principes de mise en œuvre de l'Association LEDA "Les Espaces D'Avenir" ;
- les textes légaux spécifiques qui régissent chacun de ses secteurs d'interventions.

Un Administrateur Délégué, représentant le territoire d'implantation, accompagne l'implication de l'Espace dans la vie locale.

Un ou des Comités de Suivi, selon la répartition géographique, associant les Administrateurs Délégués, les Directeurs et des Administrateurs choisis pour leurs compétences assurent le suivi administratif et financier, contrôlent la consommation budgétaire, accompagnent la réalisation des investissements et des gros travaux, évaluent la mise en œuvre des projets associatif, d'établissement ou de service pour chacune des structures gérées par l'Association LEDA "Les Espaces D'Avenir".

Les Directeurs participent au Conseil d'Administration de l'Association LEDA "Les Espaces D'Avenir", instance où sont définis les grandes orientations et les projets associatifs.

Chaque année, l'Assemblée Générale, après avoir entendu le Président, le Trésorier et le Commissaire aux Comptes, vote les rapports moral et financier, les nouveaux projets, le renouvellement des administrateurs, et si cela n'a pas été régularisé par une Assemblée Générale Extraordinaire, les achats immobiliers, les baux de longue durée et les emprunts.

L'ensemble de l'organisation de l'Association LEDA "Les Espaces D'Avenir" procède des statuts, du règlement intérieur associatif, du projet associatif, de chartes élaborées en fonction de problématiques particulières (bénévolat, bienveillance....) et de la volonté de s'inscrire dans une recherche constante de la qualité des prestations qu'elle fournit.

En matière de relation avec les autorités de tarification et les pouvoirs publics, dans les temps et les espaces voués aux négociations, l'Association LEDA "Les Espaces D'Avenir", recherche à créer les conditions partenariales tant en amont qu'en aval de ses projets et réalisations afin que s'expriment les besoins comme les évolutions de leurs réponses.

## **LA COMPOSITION DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Association régie par la loi de 1901, déclarée en Préfecture de Blois (Loir-et-Cher), sous le numéro 3842 (Journal Officiel des 14 décembre 1978 et 24 juin 1992), dont le siège social est situé au Domaines des Frileuses à CHAUMONT-SUR-LOIRE (41150), elle tient régulièrement ses instances associatives.

**Lors de l'Assemblée Générale du 23 juin 2012 ainsi que lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue ce même jour, il a été procédé aux nominations qui suit :**

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **Les membres du Bureau**

- **Monsieur Patrick HERVE, Président**  
Directeur Général d'APOGEI 94 (UNAPEI)  
85/87 rue du Général de Gaulle, 94000 CRETEIL  
Demeurant à SAINT-DENIS en SEINE-SAINT-DENIS  
Téléphones : 01 42 07 30 62 et 06 85 15 27 09
- **Monsieur Christian LAMY-CHAPPUIS, Vice-Président**  
Directeur Financier et des Services Informatiques AIR France, en retraite  
Demeurant à SUCY-EN-BRIE en VAL DE MARNE
- **Monsieur Maurice HADDAD, Secrétaire**  
Ingénieur en Informatique Financière  
Demeurant à PARIS 9<sup>e</sup>
- **Madame Hélène MARIE, Secrétaire-Adjointe**  
Cadre A de la fonction Publique, inspectrice Principale  
Demeurant à PARIS 18<sup>e</sup>
- **Monsieur Alain ROSSIGNOL, Trésorier**  
Expert Comptable, ancien Commissaire aux Comptes, en retraite  
Demeurant à NEUILLY-SUR-MARNE en SEINE-SAINT-DENIS
- **Monsieur Jacques BRIANCOURT, Trésorier-Adjoint**  
Cadre SNCF, en retraite  
Demeurant au PERREUX-SUR-MARNE en VAL DE MARNE

#### **Les autres administrateurs**

- **Madame Tina BENTO**  
Cheffe d'Entreprise,  
Demeurant à VILLECRESNES en VAL DE MARNE

- **Madame Chantal GAUTREAU**  
Médecin-Biologiste, Hôpital Saint-Louis à Paris,  
Demeurant à PARIS 5<sup>e</sup>
- **Madame Colette MORIN,**  
Directrice IME, en retraite  
Demeurant à SAINT-MAUR-DES-FOSSES en VAL DE MARNE
- **Madame Annie SIMON**  
Comptable,  
Demeurant à VILLECRESNES en VAL DE MARNE
- **Madame Laura TAHLI**  
Psychologue Libérale,  
Demeurant à PARIS 11<sup>e</sup>
- **Monsieur Jean-François CARMILLET**  
Directeur d'un Institut de Rééducation Médico-Pédagogique pour Enfants  
polyhandicapés  
Demeurant à SAINT-PIERRE-DES-CORPS en INDRE ET LOIRE
- **Monsieur Gérard DELAGE**  
Cadre A de la Fonction Publique, en retraite  
Trésor Public, Concurrence et Répression des Fraudes,  
Demeurant à TOURS en INDRE ET LOIRE
- **Monsieur Pierre LARUE**  
Directeur des Ressources Humaines d'une association, en retraite  
Association œuvrant dans le champ médico-social, à CRETEIL  
Demeurant à THIAIS en VAL DE MARNE
- **Monsieur Pierre MILLOVANOVIC**  
Directeur Entreprise d'Insertion, en retraite  
Demeurant à PANTIN en SEINE SAINT DENIS
- **Monsieur Roland MOULY**  
Ingénieur RATP, en retraite  
Demeurant à OZOIR LA FERRIERE en SEINE ET MARNE
- **Monsieur Salem OUAHIOUNE**  
Directeur du Patrimoine,  
Association œuvrant dans le champ médico-social, à CRETEIL  
Demeurant à PARIS 11<sup>e</sup>
- **Monsieur Jean-Marc RICHEZ**  
Professeur d'Histoire et de Géographie, en retraite  
Correspondant du journal, "La Nouvelle République du Centre"  
Demeurant à SEILLAC en LOIR ET CHER
- **Monsieur Thomas RIOTTOT**  
Chef d'entreprise  
Courtier d'Assurances à Paris  
Demeurant à BOULOGNE dans LES HAUTS DE SEINE